

COMPTE-RENDU DU CONSEIL SYNDICAL **Syndicat Mixte de la Boucle du Rhône en Dauphiné**

2 avril 2015 – 18h00

Salle de Conférence – Maison du Conseil Général

Ordre du jour

a- Syndicat Mixte

- Compte de gestion 2014 Budget principal
- Compte administratif 2014 Budget principal
- Affectation du résultat excédentaire de 2014
- Montant de la participation financière 2015 Budget principal (compétence SCOT)
- Budget primitif 2015 Budget principal

b- CDRA

- Compte de gestion 2014 Budget annexe CDRA
- Compte administratif 2014 Budget annexe CDRA
- Affectation du résultat excédentaire de 2014
- Montant de la participation financière 2015 Budget annexe CDRA (compétence CDRA)
- Budget primitif 2015 Budget annexe CDRA

Présents : Mesdames, Messieurs, ANDREU Jean-Louis, BERETTA Daniel, BERTHELOT Jean-Pierre, BONNARD Olivier, BOSSY Claude, BOURGIER Bernard, BRENIER Jean-Yves, CANET Patrick, CHAMPIER Jean-Claude, DAINA Louis, DAVRIEUX Roger, DESCAMPS Gil, FOUR Bernard, GAUTHIER Patrick, GEHIN Frédéric, GEORGES Olivier, GIROUD Christian, HOTE Daniel, JOANNON Gérald, LANFREY Philippe, LYOEN Jean-Pierre, MARTIN Jean-Louis, MOREL Fernand, MORTON Lucienne, N'KAOUA Pascal, OBRIER Marie-Andrée, PAIN Ghislaine, ROSTAING Frédéric, ROUX Elisabeth, TEILLON Catherine, VIAL René

Suppléants : Monsieur BOSSY supplée Monsieur GINDRE, Monsieur LYOEN supplée Monsieur DEZEMPTÉ

Pouvoirs : Monsieur CHEVROT donne pouvoir à Monsieur DAVRIEUX, Monsieur MICHOUX donne pouvoir à Monsieur CANET, Monsieur MOLINA donne pouvoir à Monsieur BRENIER, Mme PERRIN Marie-Lise donne pouvoir à Monsieur BONNARD.

Le Président ouvre la séance à 18h00 après validation du quorum.

Désignation du secrétaire de séance :

Monsieur GIROUD est nommé secrétaire de séance. Il sera chargé de valider le compte-rendu de la réunion avant sa diffusion.

Monsieur LANFREY et Monsieur MARTIN rejoignent l'assemblée à 18h15

1ère partie : SYMBORD

1 Compte de gestion 2014 Budget principal

Monsieur le Président indique qu'il s'agit d'approuver le compte de gestion du budget principal tenu par le trésorier pour l'exercice 2014. Le compte de gestion retrace l'ensemble des opérations comptables effectuées par le Syndicat Mixte au cours de l'exercice 2014. Monsieur le Président signale que celui-ci est en tout point conforme avec le compte administratif 2014.

Après discussion, le Conseil syndical
 approuve le compte de gestion 2014 pour le Budget principal
 déclare que le compte de gestion du budget principal dressé par le trésorier du Syndicat Mixte pour l'exercice 2014 n'appelle aucune observation ni réserve.

ADOpte à : 35 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions

2 Compte administratif 2014 Budget principal
--

Au vu du compte de gestion approuvé, le conseil syndical doit approuver le compte administratif.

M. le Président quitte l'assemblée

Les membres du Conseil syndical approuvent le compte administratif 2014 présenté comme suit par M. GIROUD

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	273 650.71 €	91 336.97 €
Recettes	275 109.76 €	28 898.17 €
Résultat	1 459.05 €	- 62 438.80 €

ADOpte à : 34 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions

3 Affectation du résultat excédentaire de 2014
--

Libellé	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Résultat 2014	1 459.05 €	- 62 438.80 €
Résultats antérieurs	57 849.15 €	39 229.32 €
Résultat	59 308.20 €	- 23 209.48 €
Clôture Vue générale	36 098.72 €	

Après présentation du compte administratif 2014, les membres du Conseil syndical, après avoir délibéré :
 décident de porter le résultat 2014 de la façon suivante :

- ↳ en section d'investissement pour un montant de 23 209.48 €
 au compte 1068 excédents de fonctionnement capitalisés
- ↳ en section de fonctionnement pour un montant de 36 098.72 €
 au compte 002 excédent de fonctionnement reporté.

ADOpte à : 35 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions

4 Montant de la participation financière 2015 du budget principal (compétence SCOT)

Monsieur le Président rappelle que les cotisations 2015 ont fait l'objet d'une présentation en Conseil syndical le 5 mars 2015.

Pour mener à bien sa mission d'élaboration et de suivi du SCOT de la Boucle du Rhône en Dauphiné, le Syndicat Mixte perçoit chaque année des collectivités locales membres une cotisation financière.

Cette année les dépenses d'investissement liées à la révision du SCOT s'élèvent à 87 250.00 € pour l'Agence d'Urbanisme et 49 680.00 € pour le Bureau d'Etudes EVEN.

Conformément à la délibération du conseil syndical du 11 février 2010 qui instaure un nouveau mode de calcul des cotisations et au regard des dépenses et recettes prévues sur l'exercice 2014, il est proposé au conseil syndical de fixer le montant de la participation financière à 3.07 € par habitant pour l'année 2015 pour l'ensemble des collectivités locales adhérentes au Syndicat Mixte.

Budget SYMBORD 2015 : HYPOTHESE POP = 88 241 habitants (DGF 2014)

270 899 € à financer \Rightarrow **Cotisation : 270 899 / 88 241 = 3.07 €/hab.**

Madame MORTON demande si la hausse de cotisation sera reconduite pour les années à venir.

Monsieur le Président précise que cette année de révision est une année pleine, et que les autres années les cotisations seront moindres.

Madame TEILLON demande si ces dépenses d'investissement ne peuvent pas être compensées par un autre moyen que la hausse des cotisations. Monsieur le Président répond que le budget a toujours été calculé au centime près et qu'il n'y a pas d'autre moyen pour l'équilibrer.

Après discussion, le Conseil Syndical approuve la proposition et fixe le montant de la participation financière par habitant à 3.07 € pour l'année 2015 pour le budget principal (compétence SCOT).

ADOpte à : 33 voix pour, 0 voix contre, 2 abstentions

5 Budget primitif 2015 du budget principal

Le budget primitif 2015 du budget principal tient compte en dépenses et en recettes :

- de la répartition des charges à caractère général entre les 2 budgets
- du résultat définitif 2014

Les membres du Conseil syndical **approuvent** le budget primitif 2015 équilibré présenté comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	392 748.72 €	163 639,48 €
Recettes	392 748.72 €	163 639,48 €

ADOpte à : 33 voix pour, 0 voix contre, 2 abstentions

2^{ème} PARTIE : CDRA

1 Compte de gestion 2014 du budget annexe CDRA

Monsieur GIROUD indique qu'il s'agit d'approuver le compte de gestion du budget principal tenu par le trésorier pour l'exercice 2014. Le compte de gestion retrace l'ensemble des opérations comptables effectuées par le Syndicat Mixte au cours de l'exercice 2014. Monsieur GIROUD signale que celui-ci est en tout point conforme avec le compte administratif 2014.

Après discussion, le Conseil syndical

- approuve le compte de gestion 2014 pour le Budget annexe CDRA
- déclare que le compte de gestion du budget annexe CDRA dressé par le trésorier du Syndicat Mixte pour l'exercice 2014 n'appelle aucune observation ni réserve.

ADOpte à : 29 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

2 Compte administratif 2014 du budget annexe CDRA (annexe p 9)

Au vu du compte de gestion approuvé, le conseil syndical doit approuver le compte administratif.

M. le Président quitte l'assemblée

Les membres du Conseil syndical **approuvent** le compte administratif 2014 présenté comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	459 309.43 €	128 274.27 €
Recettes	475 091.08 €	93 349.84 €
Résultat	15 781.65 €	- 34 924.43 €

ADOpte à : 28 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

3 Affectation du résultat excédentaire de 2014 - budget annexe CDRA

Le résultat excédentaire 2014 du budget annexe CDRA est reporté au Budget primitif 2015

Libellé	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Résultat 2014	15 781.65 €	- 34 924.43 €
Résultats antérieurs	182 890.41 €	22 105.19 €
Résultat	198 672.06 €	- 12 819.14 €
Clôture Vue générale	185 852.92 €	

Après présentation du compte administratif 2014, les membres du Conseil syndical, après avoir délibéré : décident de porter le résultat excédentaire 2014 de la façon suivante :

↳ en section d'investissement pour un montant de 12 819.14 €
au compte 1068 excédents de fonctionnement capitalisés

↳ en section de fonctionnement pour un montant de 185 852.92 €
au compte 002 excédent de fonctionnement reporté.

ADOpte à : 29 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

4 Montant participation financière 2015 du budget annexe (compétence CDRA)
--

Monsieur GIROUD précise qu'il n'y a pas d'évolution sur la méthode de calcul validée en 2010.

Pour mener à bien sa mission d'élaboration et de suivi du CDRA de la Boucle du Rhône en Dauphiné, le Syndicat Mixte perçoit chaque année une cotisation financière des collectivités et EPCI adhérents à cette compétence optionnelle.

Budget CDRA 2015 : HYPOTHESE POP = 74 526 habitants (DGF 2014)

169 919 € à financer  Cotisation : 169 919 / 74 526 = 2.28 €/hab.

Participation financière CDRA 2015 : 2.28 €/habitant (contre 2,78 €/ hab. en 2010, 2,74 €/hab. en 2011, 2,69€/hab en 2012 et 2,55 € /hab en 2013, 2.30 €/ hab en 2014)

Après délibération, le Conseil Syndical approuve la proposition et fixe le montant de la participation financière par habitant à 2.28 € pour l'année 2015 pour la compétence CDRA.

ADOpte à : 29 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

5 Budget primitif 2015 du budget annexe CDRA
--

Monsieur GIROUD précise que le budget primitif 2015 du budget annexe CDRA tient compte en dépenses et en recettes

- de la répartition des charges à caractère général entre les 2 budgets
- du résultat définitif 2014

En dépenses de fonctionnement :

- ✓ Reversement au budget principal pour les frais de structure en hausse
- ✓ Actions transversales CDRA

En recettes de fonctionnement :

- ✓ Cotisations des adhérents : proposition de baisse

En dépenses d'investissement :

- ✓ Etudes d'investissement : valorisation du patrimoine
- ✓ Travaux sur la valorisation du patrimoine

En recettes d'investissement :

- ✓ Subventions de la Région Rhône Alpes et du Conseil Général de l'Isère

Les membres du Conseil syndical **approuvent** le budget primitif 2015 équilibré présenté comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	573 824.94 €	88 210.08 €
Recettes	573 824.94 €	88 210.08 €

ADOpte à : 29 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

Le Président clôt la séance à 19h00 et remercie les personnes présentes